

# Concevoir un sentier d'interprétation

## Charte graphique



03 24 42 90 57 [www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)

Une autre vie s'invente ici



# Couleurs, typographies et thèmes

## > Organisation générale des panneaux

Afin d'obtenir une cohérence sur l'ensemble du territoire, le Parc naturel régional des Ardennes (PNR) propose une charte graphique pour la conception des panneaux d'interprétation. Celle-ci pose les règles de mise en page et l'aspect graphique des panneaux que les collectivités ou leurs prestataires devront suivre pour assurer la clarté et la cohérence des outils de communication. **Le schéma ci-contre présente le modèle à suivre pour la mise en page :**

- du panneau d'accueil,
- des panneaux d'interprétation.

### Deux colonnes structurantes

- Colonne de gauche : 1/4 de la longueur du panneau
- Colonne de droite : 1/5 de la longueur du panneau



Silhouettes  
(disponibles auprès du PNR)

## > Typographie du texte

La typographie utilisée pour la rédaction des textes devra être **UBUNTU**. Cette police est libre de droits et disponible auprès du PNR ou sur le site [www.fontsqirrel.com](http://www.fontsqirrel.com).

Pour les titres des panneaux, la typographie devra être de la même couleur que le thème (*voir ci-contre*). La couleur des textes descriptifs sera en NOIR 80%.

Concernant la taille de la typographie, elle doit permettre une lecture pour une personne située à 1,50m de distance du panneau.

## > Couleurs et thèmes

En fonction du type de panneau, il faudra utiliser la gamme de couleurs suivantes (*issues de l'univers chromatique de la Marque "Ardenne"*) :

PANNEAU INTERPRETATION		PANNEAU ACCUEIL	COLONNE GAUCHE
<b>NATURE</b> Faune, flore, paysages, géologie.... Vert : 100/0/67/29	<b>CULTURE</b> Histoire, savoir-faire, architecture... Marron : 0/52/100/35	Beige : 0/17/34/62	
		Or : 0/15/78/36	COLONNE DROITE

## > Le panneau d'accueil

Il s'agit du panneau situé au départ du sentier d'interprétation. **Sa fonction principale est de renseigner les visiteurs sur le parcours** (nombre de kilomètres, carte de localisation...). Même s'il doit être suffisamment grand pour être visible, celui-ci ne doit pas défigurer le paysage. **Positionné de préférence à la verticale, nous préconisons une taille moyenne de 80x120cm (HauteurxLongueur).**



## > Contenu

**Titre du sentier :** Il doit être parfaitement visible pour les visiteurs. Son début doit être incorporé dans la colonne de gauche.

**Carte de localisation :** Elle doit indiquer le tracé du sentier, les différents points d'arrêts et quelques éléments structurants du paysage (nom de la commune/lieu-dit, d'un cours d'eau...).

**Carte du PNR :** Cette carte est disponible auprès du PNR en format JPEG ou EPS.

**Présentation générale du site :** Un bref commentaire sur le parcours proposé qui soit attractif pour le visiteur.

**Caractéristiques du parcours et recommandations :** Informer le visiteur sur la longueur du parcours, la durée moyenne et les éventuelles difficultés. Concernant les attitudes à respecter, le PNR met à disposition un guide pratique sur les bons gestes en milieux naturels.

## > Le panneau d'interprétation

Il s'agit du panneau ayant vocation à prendre place en différents points du sentier. **Positionné de préférence de manière inclinée pour respecter au mieux le site, nous préconisons une taille moyenne de 40x60cm (HauteurxLongueur).**

Présentation générale du thème traité (en français/langue étrangère)      Titre de la thématique du panneau      Niveau de lecture



## > Contenu

**Thématique :** Un seul thème doit être traité par panneau d'interprétation.

**Titre de la thématique du panneau :** Il doit être parfaitement visible pour les visiteurs. Son début doit être incorporé dans la colonne de gauche. Il peut être positionné aléatoirement (haut/bas) dans la structure du panneau.

**Niveau de lecture :** Le message doit être structuré par trois ou quatre niveaux de lecture (titre, sous titre et descriptif sous forme d'histoires ou d'anecdotes).



Le panneau d'interprétation peut également se décliner en version carrée ou panoramique en fonction de la thématique.





## > Un projet de sentier accompagné par le PNR

En 2014, le Parc naturel régional des Ardennes a accompagné l'Office de tourisme de Revin lors de la création du sentier d'interprétation *"De Falières au Bois de la Chapelle"*. 10 panneaux (+ 1 panneau d'accueil) et un livret d'accompagnement ont été réalisés sur le modèle présenté dans cette Charte graphique.

Le sentier est accessible depuis le Relais VTT (Quai Edgar Quinet) et le livret d'accompagnement est disponible à la Maison espagnole.



**Pour plus d'informations contacter :**

Mission Communication

Parc naturel régional des Ardennes

08170 HARGNIES

Tél. : 03 24 42 90 57

E-mail : [communication@parc-naturel-ardennes.fr](mailto:communication@parc-naturel-ardennes.fr)

Directeur de publication : Claude WALLENDORFF  
Conception-rédaction : Parc naturel régional des Ardennes, Clara OLLIVIER  
Crédits-photos :  
Impression : Août 2015



Une autre vie s'invente ici

